

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

ADMINISTRATION

CAHORS : L. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCÉE

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34, et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.
RECLAMES — 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Cahors le 7 Juillet

ALLEMAGNE & ANGLETERRE

Nil admirari. S'il est en Europe et dans le monde quelqu'un qui aurait le droit de prendre cette devise, c'est, on peut le dire, la souveraine dont l'image figure, invariable, malgré plus d'un demi-siècle écoulé, sur les monnaies du Royaume-Uni de Grande Bretagne et d'Irlande.

Depuis 1838, époque à laquelle la fille de la duchesse de Kent monta sur le trône, tout a changé dans l'univers : les hommes, les choses, la physionomie des Etats et de la civilisation.

Seule, la reine Victoria est restée immuable, sur le trône où elle s'assit toute jeune fille et où on la voit encore aujourd'hui septuagénaire, poursuivant l'exercice des devoirs de la royauté avec une impassibilité sereine et quelque peu monotone qui ne pourra manquer de frapper l'historien de ce long règne marqué, à l'intérieur comme à l'extérieur, par des événements si nombreux et si importants.

Victoria 1^{re} est toujours là, semblable en quelque sorte, à ces idoles qui voient défiler à leurs pieds les générations successives.

Il faut lui reconnaître le rare mérite d'avoir fait preuve d'un grand tact et d'une constante correction dans l'accomplissement de ses devoirs royaux et de sa tâche constitutionnelle.

Personne, en effet, plus que la reine Victoria n'a été l'esclave de cette sorte d'étiquette politique et morale qui condamne le souverain moderne à faire totalement abstraction de sa personnalité pour la soumettre d'une manière absolue aux fluctuations du régime parlementaire, où le monarque ne peut garder son trône et sa liste civile qu'à la condition de ne jamais méconnaître cet axiome : « Le roi règne, mais ne gouverne pas ».

Aujourd'hui l'on mène grand tapage autour de la visite que Guillaume, cet infatigable

gale voyageur, se propose de rendre à sa grand-mère maternelle.

Si les murs du château de Windsor pouvaient parler, combien d'autres réceptions royales ou impériales auraient-ils à raconter, ne fût-ce que depuis l'avènement de la reine Victoria.

Déjà il était question d'éternelles alliances au temps où Louis-Philippe fit en Angleterre un voyage solennel. Cela n'empêcha nullement, quelques années après, le gouvernement anglais d'applaudir, sinon d'aider à la chute du prince qui, si longtemps, lui avait marqué une trop complète condescendance.

Le cabinet de Londres n'avait pu pardonner à la maison d'Orléans l'affaire des mariages espagnols.

Le czar Nicolas 1^{er} vint aussi à Londres et à Windsor ; il y multiplia les témoignages de son impériale galanterie à l'adresse de Sa gracieuse Majesté. Peu d'années plus tard, la flotte anglaise bombardait Sébastopol et Bomarsund.

Il alla, lui aussi, à Londres et à Windsor, le neveu du conquérant dont le peuple anglais s'était fait le dur géôlier.

Quels hymnes et quels dithyrambes en l'honneur de l'alliance anglo-française ! A quoi cela servit-il à la France ? Lorsque sonna l'heure des périls et des désastres, le gouvernement de Napoléon III rencontra-t-il le moindre appui auprès de l'Angleterre qui, d'ailleurs, n'avait jamais fait que contrecarrer ses desseins et sa politique ?

Ce que nous pouvons affirmer sans crainte d'être démentis par les faits, c'est que la visite de l'empereur Guillaume à la reine Victoria ne fera pas dévier d'une ligne la politique britannique.

En cet instant, le cabinet de Saint-James peut s'imaginer qu'il a intérêt et profit à un rapprochement avec l'Allemagne ; demain, il reprendra sa libre, indépendante et égoïste allure.

Au temps encore peu éloigné où Guillaume II se montrait si dur envers sa mère

l'impératrice Frédéric, on racontait que jamais la reine Victoria ne pardonnerait à son petit-fils. Aujourd'hui l'empereur d'Allemagne va de nouveau recevoir chez sa royale aïeule la plus brillante réception.

La comédie est complète. Mais ce n'est qu'une comédie.

La reine reste la même. La politique anglaise ne varie pas. Les hôtes changent ; voilà tout.

Pourquoi nous émouvoir ? Sachons seulement être sages et patients. L'Angleterre fait son métier ; faisons notre devoir.

J. QUERCYTAÏN.

CHAMBRE DES DEPUTÉS

Séance du 5 juillet 1892

Les crédits supplémentaires de la marine

La fin de la discussion générale a été marquée par un assez vif incident qu'a soulevé M. Clémenceau à propos des canons de marine à tir rapide.

Avons-nous ou n'avons-nous pas de ces nouvelles armes à bord de nos navires ? demande l'orateur.

On avait promis au mois de janvier dernier que nous en aurions 200 à cette époque-ci.

M. Clémenceau dit que la promesse de l'administration de la marine n'a pas été tenue ; que nous n'avons pas de canons nouveau modèle et que nous ne possédons pas autre chose que de vieux canons *rafastolés*.

M. Cavaignac n'accepte pas le mot « *rafastolé* » pour les pièces transformées ; mais M. Clémenceau le maintient et fait le procès en règle, non pas à la personne de M. Cavaignac, mais à son administration qui l'abuse, dit-il, comme elle a abusé son prédécesseur, M. Barbey.

M. Burdeau, rapporteur général du budget, scutient la nécessité des réductions proposées par la commission.

Le chiffre du gouvernement est adopté. Il en est successivement de même pour tous les autres crédits demandés.

Au moment de passer au vote sur l'ensemble, s'élevant en chiffres ronds à 37 millions, M. Laur déclare qu'il votera les crédits jusqu'au dernier centime, parce qu'il considère cette dépense comme absolument urgente ; la guerre, —

qu franchissant le pont-levis, enveloppé dans votre manteau et marchant vite.

— Tu pouvais me parler.

— Votre sortie à la chute du jour m'intriguait. J'ai préféré vous suivre de loin, pour vous protéger, plutôt que d'essayer de vous empêcher d'aller ainsi par les rues de Paris, après l'heure du couvre-feu. Je pensais que vous ne m'écouteriez pas... Vous le voyez, j'ai bien fait de veiller sur vous.

— Ainsi, c'était toi dont j'entendais les pas.

— J'ai suivi le mur, en vous cotoyant, jusqu'au pavillon qui fait le coin des deux rues. Quand j'ai entendu votre voix, j'ai grimpé sur le mur.

Nos deux amis atteignirent bientôt la Grève, où l'on travaillait à la transformation et à l'agrandissement de l'ancienne *Maison aux Piliers*, acquise par la bourgeoisie parisienne et appelée le *Parloir aux Bourgeois*. Le nouveau bâtiment, c'est-à-dire l'Hôtel-de-Ville actuel, était commencé depuis 1553 ; il ne fut achevé qu'en 1605 par les soins du prévôt des marchands, François Miron, et sous la conduite de l'architecte André du Cerceau, qui fit quelques changements au plan primitif de l'italien Boccardo.

Là, ils durent prendre la rue de la Vannerie : le quai de l'Ecole, le seul qui existât à cette époque sur la rive droite, avec ceux des Célestins et du Port au Foin, étant en réparation. Sur la rive gauche, il n'y avait de quai que du Pont Saint-Michel à la Tour de Nesle.

Les quais ne se composaient du reste que de maçonneries irrégulières, d'ouvrages en bois, uniquement destinés à préserver les bords de la Seine de l'action destructive des eaux.

c'est son opinion personnelle, — devant certainement éclater avant six mois.

L'ensemble de la loi est adopté à la majorité de 431 voix contre 28.

SÉNAT

Séance du 5 juillet

On aborde la discussion de la proposition de loi de M. Bovier-Lapierre dont la commission demande le rejet.

M. Goblet déclare qu'il n'est point partisan de la proposition Bovier-Lapierre telle qu'elle a été votée par la Chambre. Cette proposition ne vise que les délits des patrons à l'égard des ouvriers ; aucune réciprocité ne vise les délits des ouvriers à l'égard des patrons ; elle est donc inacceptable. Mais faut-il la rejeter en bloc ? Faut-il ne rien faire ? M. Goblet ne le pense pas. Il demande donc au Sénat d'examiner la proposition et de l'amender.

Il est incontestable que des abus peuvent se produire, ils se sont produits ; ces abus peuvent être le fait aussi bien des ouvriers que des patrons. Il faut remédier aux abus, et pour cela faire une loi. Cette loi ne sera pas unilatérale comme celle qui a été votée par la Chambre et qui n'est dirigée que contre les abus patronaux ; cette loi devra viser les abus commis par les deux parties.

M. Goblet résume son argumentation par ces mots :

Je veux le syndicat libre et non pas obligatoire. C'est cette idée générale qui m'a dicté l'amendement soumis au Sénat. Je demande son renvoi à la commission.

Il serait souhaitable, ajoute-t-il, pour tout le monde, qu'en ajoutant une sanction à la loi de 1884, on pût trouver en même temps un terrain de transactions entre les deux assemblées.

INFORMATIONS

Les vacances parlementaires

A la suite d'une entrevue entre les présidents de la Chambre et du Sénat, la clôture de la session parlementaire est fixée au 12 juillet.

La question du Maroc

Le *Figaro* publie une correspondance de Madrid disant qu'il existe une convention secrète entre l'Italie, l'Espagne et l'Angleterre dans le but d'exclure la France du partage du Maroc.

Il ajoute que ces trois puissances se seraient coalisées pour pousser le sultan du Maroc à atta-

quer les sombres bâtiments du Grand-Châtelet, par les rues hideuses de la *Vallée de Mère*, de la *Triperie* et de *Qui m'y trouvera si dur*, rues disparues seulement en 1802, et, après avoir repris la rue de la Serpente, ils arrivèrent devant l'*Hostel de la Monnoye*.

Enfin, ils atteignirent la rue de l'Arbre-Sec, en face de l'Eglise Saint-Germain-l'Auxerrois.

Jusqu'à-là, ils avaient bien fait quelques rencontres d'écoliers chantant, de lansquenets, de marinières, de laquais avinés, tous mauvais gargons, et de figures silencieuses et suspectes. Mais les épées de Marcel et de son compagnon, probablement aussi la haute stature de ce dernier, imposaient à ces gens, et personne n'avait cherché rïote à nos deux amis.

Ils n'avaient vu que de rares patrouilles d'archers du guet. Malgré les ordonnances de Henri IV, la police se montrait sans force et nonchalante, par vieille routine, et aussi parce que les diverses juridictions administratives, seigneuriales et cléricales, se jalouaient et entravaient par leurs prétentions et leurs conflits, l'action commune.

En débouchant sur la rue de l'Arbre-Sec, des cris et un cliquetis de fer à leur droite, attirèrent l'attention de Marcel et du père. Les cris étaient ceux d'une femme.

— Qu'est-ce que cela, demanda notre officier.

— Un duel, répondit le père. On n'y fait pas attention à Paris.

— Un combat plutôt. On entend le cliquetis de plusieurs épées. Courons.

Marcel s'élança, suivi de Gros-Michel.

FEUILLETON DU « JOURNAL DU LOT » 47

UN AMOUR D'HENRI IV

Par HENRI AUGU et GULLAUD

PREMIÈRE PARTIE

La butte de Montmartre

VI

LA CROIX DU TRAHOIR

— Michel, dit-il, à l'aide ! le point d'appui me manque.

Le plus difficile restait à faire. Le bord de la croisée était arrondi, et Marcel essayait en vain de s'y cramponner.

— Attendez ! fit le colosse.

Se dressant sur ses pieds, allongeant son corps et ses bras, Gros-Michel finit par saisir Marcel par les épaules, le souleva et l'attira à lui.

Un des ais de la porte venait de sauter dans sa partie inférieure : c'était celui auquel était fiché le verrou. La main d'un des domestiques s'introduisit dans l'ouverture pratiquée, et, après quelques tâtonnements et abas, réussit à déverrouiller la porte.

La marquise se précipita dans la chambre sur les pas des domestiques, dont l'un avait allumé une bougie.

— Tuez ! criait encore Marie Touchet.

— Grâce ! grâce pour lui ? disait Henriette en la suivant.

Si elle eût aimé, elle se fût jetée au devant pour couvrir le jeune homme de son corps. Mais elle ne se préoccupait sans doute que de l'anéantissement de ses desseins ambitieux, pour lesquels elle avait compté sur le favori de Henri IV.

Un cri de rage retentit, l'officier avait disparu et les domestiques montraient la fenêtre veuve de ses barreaux de fer.

Un des hommes courut chercher une chaise et s'en servit pour atteindre la fenêtre.

— Le voilà qui fuit avec un autre dans la rue Neuve-Saint-Paul, s'écria-t-il.

— Tire sur eux ! cria Marie Touchet.

Deux coups de pistolet résonnèrent l'un après l'autre.

— Eh bien : demanda la marquise.

— Je n'aperçois plus rien.

Le pavillon fut bientôt plongé dans le silence et les ténèbres.

— Tu viens de me sauver la vie, disait Marcel à son compagnon, en débouchant sur le quai des Célestins pour gagner le Port au Foin et la Grève. Mais comment l'est-tu trouvé là, Michel ?

— Dame ! j'allais prendre de vos nouvelles au Louvre, lorsque...

— De mes nouvelles ?

— Madame l'abbesse me l'avait commandé.

— Marie !

— Jeanne, m'a-t-elle dit, veut savoir comment son fils a été reçu au Louvre.

Ma mère a donc repris connaissance.

— Il faut le croire : car je ne l'ai point vue... Je questionnais un garde, quand je vous ai aper-

quer les oasis de Touat et d'Elgoleah qui sont françaises maintenant.

D'autre part, elles soulèvent contre le Sultan les indigènes des environs de Tanger afin de préparer l'intervention européenne qui se serait déjà produite si l'escadre française de la Méditerranée n'était pas si proche des eaux de Tanger et si les puissances ne savaient pas que la division de cette escadre a l'ordre formel d'opérer un débarquement à la première nouvelle de l'intervention européenne au Maroc.

Le *Figaro* ajoute que maintenant que la combinaison a été déjouée, il pense qu'elle a vécu.

Au Dahomey

Porto-Novo, 6 juillet.

Le colonel Dodds a bombardé hier avec l'*Embraude* et la *Topaze* les villages des Dékamés qui ont participé à la récente attaque du village de Gomé.

On attend pour tenter une action par la voie de terre, l'arrivée de nouveaux renforts.

La France et l'Italie

D'après une dépêche adressée de Rome à la *Paix*, M. Resman déclare que les rapports commerciaux de la France avec l'Italie ne tarderont pas à être repris.

Anarchistes

Le *Matin* dit que des perquisitions seront opérées chez divers anarchistes. On espère trouver des papiers et documents se rapportant à l'explosion du restaurant Véry.

Ravachol

Le bruit courait à Montbrison, que Ravachol serait exécuté dans la matinée, de jeudi mais une dépêche de Lyon signale le passage de M. Deibler à onze heures du soir. M. Deibler revenait à Paris.

En Espagne

Le ministre des finances a publié une ordonnance royale portant que jusque à la publication des dispositions complémentaires, de nouveaux droits sur les opérations de bourse ne seront pas exigibles.

La grève des agents de change continue; les journaux publient la cote de la bourse en blanc. On dit que les agents de change sont résolus à persévérer dans leur attitude si le ministre des finances ne leur donne pas satisfaction en ajournant indéfiniment la nouvelle taxe.

A Madrid, le calme est rétabli dans les rues. On ne confirme pas que le maire ait donné sa démission.

Elections anglaises

Les résultats connus des élections donnent 98 unionistes et conservateurs; 61 libéraux.

Les gladstoniens gagnent 19 sièges. Ils en perdent dix.

Stanley a été battu; M. Worms, secrétaire des colonies, est élu.

Le choléra en Russie

Les plus nombreux cas de choléra et décès constatés dans l'empire russe portent toujours sur Bakou où il y a eu, le 28 juin, 39 nouveaux cas et 56 décès, ainsi que sur certaines localités du Turkestan, telles que Djizak, où le nombre des décès depuis le 23 jusqu'au 27 juin a été de 110; Ouzbek, 125; Ravat, 135.

Il y avait alors, au milieu de la rue de l'Arbre-Sec, une fontaine établie par François 1er, qui tirait ses eaux de la tour ou réservoir des Halles.

Elle a été, depuis, transférée à l'angle des rues qu'elle occupe aujourd'hui.

On appelait cette fontaine la *Fontaine de la Croix du Trahoir* ou *Triouer*, parce qu'elle avait remplacé une croix qui servait à des exécutions judiciaires et où se triaient autrefois les animaux dont les marchés se tenaient à peu de distance, près de la rue des Bourdonnays.

De plus, cet endroit avait une particularité remarquable en ce qu'il appartenait à la juridiction du For-aux-Dames, depuis plusieurs siècles. Nous verrons plus loin comment et pourquoi.

En arrivant sur le lieu du combat, Marcel vit sous les rayons de la lune, un homme déjà âgé, mais encore vert et robuste, adossé contre la fontaine et se défendant contre plusieurs autres.

Derrière lui, cramponnée au monument, une femme qu'il paraissait protéger, se lamentait et appelait au secours.

— Cape de Dieu, dit Marcel en tirant son épée, il faut égaliser la lutte.

A ces mots, il fondit sur les assaillants. Michel avait également sorti sa lame, mais lentement.

Il suivit son jeune compagnon sans mot dire.

Déjà ce dernier avait mis un de ces hommes hors de combat, en le frappant à l'épaule.

Michel, de son côté, dédaignant de se servir de l'épée, asséna sur la nuque d'un autre un si violent coup de poing, que ce dernier s'en alla à l'é-

Le comité consultatif d'hygiène s'est réuni mardi.

Le docteur Proust a rendu compte de l'état sanitaire extérieur.

Le choléra a gagné de Bakou vers le nord.

Il faut avoir les plus grandes craintes de voir l'infection se propager dans la mer Noire.

L'épidémie suivrait la même marche que celles de 1831 et 1847.

Le sergent Lavayssière héros de Sidi-Brahim

C'est au combat de Sidi-Brahim que le sergent Lavayssière s'est illustré.

L'acte d'héroïsme qu'il a accompli mérite d'être raconté dit le *Petit Parisien*: il est de ceux qui honorent une nation tout entière.

Le 23 septembre 1845, une colonne composée de 355 chasseurs à pied et de 80 hussards, rencontra Abd-El-Kader.

Un premier engagement eut lieu aussitôt entre les hussards et les cavaliers ennemis.

Malgré la supériorité du nombre des soldats d'Abd-El-Kader, deux pelotons de chasseurs, au pas de course, rejoignent les hussards et, baïonnette au canon, se jettent dans la mêlée. Le combat est acharné, le carnage épouvantable, mais l'héroïsme des nôtres ne leur suffit plus: ils sont bientôt écrasés par le nombre.

Tout à tour le colonel de Montagnac, les commandants Courby de Cognard et Froment-Coste, les capitaines Burgard et de Chargère, le lieutenant Raymond, le sous-lieutenant Lazaret, l'adjudant-major Dutertre tombent, frappés par les balles ennemies, à la tête de leurs hommes.

C'est le dénouement. Nos soldats sont écrasés par la masse d'ennemis qui grandit toujours. C'est à peine si une dizaine d'hommes, blessés et foulés aux pieds des chevaux, survivent au carnage: ils tombent aux mains des ennemis.

Tel fut le premier épisode du combat de Sidi-Brahim.

Du 8^e bataillon de chasseurs, il ne reste plus que le capitaine de Gereaux avec le lieutenant de Chappedelaine, à la tête de quatre-vingts carabiniers de sa compagnie, chargés de la garde des bagages. Assaillis à leur tour par l'ennemi, ils parviennent à gagner à grand-peine le marabout de Sidi-Brahim.

Aussitôt, la défense de ce fort improvisé est organisée; à chacun des quatre murs de face, longs de quinze mètres, sont postés vingt hommes qui établissent des créneaux à hauteur d'appui; chaque homme est muni de six paquets de cartouches.

C'est à ce moment que Lavayssière, alors caporal, accomplit l'acte d'héroïsme qui lui a valu le surnom de « héros de Sidi-Brahim. » Le capitaine lui donne l'ordre de monter sur le marabout et d'y arborer les couleurs de la France. On cherche partout un drapeau: en vain; tous les étendards ont servi de linéaux aux braves qui sont morts, là-bas, sur le champ de bataille.

On en improvise un à la hâte: il est composé de la ceinture rouge du lieutenant Chappedelaine, d'un mouchoir blanc et d'un mouchoir bleu.

Lavayssière prend ce singulier drapeau, grimpe au faite du marabout, et au milieu d'une

cart, presque suffoqué et crachant le sang.

— Miséricorde! murmura-t-il, je connais ce poing-là.

Mais il restait encore quatre adversaires, dont le principal avait tout l'air d'un gentilhomme, tandis que le surplus se composait de laquais et de soldats mercenaires.

Il y avait deux lansquenets à salade, pareils à celui qui venait de sentir un échantillon des talmousses de Marcel.

Celui-ci et Michel s'étaient placés à côté de l'homme attaqué, et l'ancien père de Pailhat, ne pouvant plus se servir de son moyen favori, dut imiter son ami et jouer de l'épée.

La partie étant devenue plus égale, celui que nos deux compagnons avaient secouru, put mieux calculer ses coups. Il s'attacha principalement à combattre le gentilhomme.

C'était deux rudes joueurs.

— Ah! félon! disait l'un tout en féraillant. Avec ce ramassis de tavernes, ce gibier de potence, attaquer un vieillard pour enlever une jeune fille! Fi, c'est indigne!

— Tais-toi, museau de manant, vieux courtaud de boutique! répondait l'autre du ton d'un homme qui a bu et fait carousse. J'aime les jolies donzelles.

— Je suis gentilhomme comme vous.

— On ne le dirait point à ta casaque toute grise.

— Mon épée vous le prouve bien: elle s'est mesurée avec des gens de plus haute extraction que vous.

— Je me nomme Beauvais de la Noce, seigneur de Laffin, répliqua fièrement le coureur

grèle de balles, le plante en criant d'une voix forte: « Vive la France! »

Puis tranquillement, redescend et reprend son poste au premier rang des combattants.

Le marabout fut vite cerné et l'attaque commença. Par trois fois, les Arabes tentèrent d'enlever à l'assaut le fort improvisé, mais ils furent vigoureusement repoussés. Tout à coup les assiégés virent s'avancer vers le marabout un prisonnier escorté de deux cavaliers ennemis, le yatagan au poing: c'était le capitaine Dutertre, qui avait été fait prisonnier.

— « Mes amis, dit-il, je suis menacé d'être décapité si je ne parviens pas à vous faire mettre bas les armes. Eh bien! je viens vous exhorter à ne pas vous rendre et à mourir tous s'il le faut! »

Ramené au camp, le capitaine Dutertre fut aussitôt décapité.

Cependant ce que les balles et les assauts n'avaient pu faire, la faim et la soif l'accomplirent.

Désespérant de se voir secourus, les défenseurs du marabout prirent la résolution de faire une sortie.

Ayant brûlé leurs dernières cartouches, ils tombèrent sur l'ennemi, qu'ils culbutèrent, et pendant une heure poursuivirent leur marche vers Djemma.

Là ils furent de nouveau assaillis par les Arabes, qui firent un carnage épouvantable.

Des combattants de Sidi-Brahim, il ne resta que huit hommes.

Le caporal Lavayssière était du nombre.

Il fut nommé sergent et décoré de la Légion d'Honneur. Le duc d'Aumale lui offrit, en outre, une carabine d'honneur sur laquelle était gravée cette inscription.

Donnée par le prince royal au caporal Lavayssière.

UNE STATUE

Cet hommage rendu à la valeur d'un défenseur de la Patrie, ne suffit pas.

Lavayssière, comme les sergents Bladan et Bouillot, mérite une statue, et il faut associer la France entière à son érection en ouvrant dès aujourd'hui une souscription nationale. Pas un français ne refusera son obole pour glorifier le courage de l'héroïque sergent Lavayssière.

CHRONIQUE LOCALE ET REGIONALE

M. Mouliérat

Notre compatriote M. Mouliérat, artiste de l'Opéra Comique, vient d'adresser à M. le Maire de Cahors la lettre suivante:

« Monsieur le Maire, En souvenir de l'accueil très gracieux que mes compatriotes ont fait, à mes camarades et à moi, j'ai l'honneur de vous envoyer la somme de cent francs que je vous prie de vouloir bien remettre en mon nom au Bureau de bienfaisance de Cahors.

de tavernes. — Vous! s'écria l'autre, non sans une certaine surprise. Vous, ce n'est pas croyable. J'ai entendu votre nom en d'autres circonstances.

— Possible! Je fréquente la cour, l'église, l'alberge et autres lieux, partout où je trouve ébatement, bon drilles, vin clair et batifolage et coups d'épées.

— Pare donc celui-là!

— Ah! carcasse! vociféra le coureur d'aventures en tombant à la renverse.

L'épée de son adversaire l'avait percé entre deux côtes.

— Ah! ruffians, vile peautre! disait de son côté Marcel, qui, s'escrimant contre deux brétailleurs, avait fort à faire pour se défendre.

Gros-Michel, lui, ennuyé de jouer de son épée par le tranchant, venait de rompre un peu et, la prenant par la pointe, revint sur son adversaire.

— Quel simple! fit-il, et, faisant de son arme une massue, il en porta sur la tête d'un laquais un coup qui l'abattit.

Les deux autres, se voyant seuls, tournèrent subitement les talons et s'enfuirent vers le quai.

— A qui, monsieur, dois-je la vie et l'honneur de cette jeune fille? demanda le gentilhomme à casaque grise.

Marcel se nomma.

— Moi, reprit l'inconnu, je suis le chevalier Etienne du Bosc.

— J'ai entendu parler de vous. N'étiez-vous pas l'écuier du duc d'Anjou?

— Je l'ai suivi à Gand.

» Veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'assurance de mes sentiments reconnaissants et dévoués.

» Jean MOULIÉRAT.

Un tel acte se passe de commentaires et prouve que chez les vrais artistes, le cœur est toujours à la hauteur du talent.

ÉCHOS DES FÊTES

Visite du ministre au collège des filles

Il serait injuste d'omettre la visite faite par M. Bourgeois au collège des filles, nous nous empressons de réparer cet oubli.

M. le Ministre est arrivé à 3 heures accompagné de M. le Recteur de l'académie de Toulouse, des représentants du département, de M. le Préfet et des hauts fonctionnaires de la ville. M^{lle} Pader, directrice de l'établissement a souhaité la bienvenue à M. le Ministre, puis une élève de troisième année, M^{lle} Joachina Valette, a débité un compliment que nous sommes heureux de reproduire:

« Monsieur le Ministre, Permettez-moi de vous exprimer, au nom de mes compagnes, la joie que nous éprouvons à voir, dans ce collège que nous aimons, le Grand maître de l'Université républicaine.

» C'est la République, dont vous êtes ici le représentant éminent, qui nous a jugées dignes de recevoir l'Enseignement secondaire; c'est elle qui nous a affranchies de cette ignorance qu'on nous imposait presque comme un devoir, et qui a voulu qu'au milieu du progrès universel, l'âme des jeunes Françaises, ne restât pas le seul domaine fermé à l'esprit nouveau.

» Nous en remercions la République et nous gardons toute notre reconnaissance au Ministre respecté qui, depuis plusieurs années réalise, avec une volonté si ferme et un esprit si éclairé le programme de l'Instruction républicaine.

» M. Bourgeois a félicité et embrassé la jeune fille. Un groupe de fillettes vêtues de blanc et portant l'écharpe tricolore lui a offert un magnifique bouquet.

A l'Ecole normale de jeunes filles

Quelques instants avant l'inauguration, M. le ministre s'est rendu à l'Ecole normale de jeunes filles, au faubourg Cabessut.

M^{me} Escande l'a reçu par l'allocution suivante:

Monsieur le Ministre, J'ai l'honneur de vous présenter le personnel de l'établissement. Permettez-moi de vous dire qu'il a conscience de ses devoirs et qu'il les remplit sans défaillance.

Ses efforts, comme les nôtres, tendent à former des esprits réfléchis attachés aux choses sérieuses, dédaigneux des futilités auxquelles s'use trop souvent l'activité féminine, et capable de s'élever au-dessus des mesquines préoccupations qui absorbent la vie sans profit.

Nous cherchons à pénétrer nos élèves de l'importance de leur future mission. Si elles étaient tentées de l'oublier, votre présence ici, M. le Ministre, leur rappellerait combien elles répondraient peu à l'attente des pouvoirs publics, et à leur sollicitude pour l'enseignement populaire.

En venant visiter notre établissement, vous donnez à la cause que nous servons un haut témoignage d'intérêt qui nous encourage et dont je vous exprime toute notre gratitude.

Une élève a prononcé à son tour les paroles suivantes:

— Ah! en ce cas, monsieur, je bénis le hasard.

— Que voulez-vous dire?

— Peut-être pourriez-vous, si vous aviez été dans les confidences du duc à Gand, me donner quelques renseignements... Mais pardon... ce n'est point ici le lieu... et cette jeune personne, votre fille, sans doute, a besoin de rentrer au logis... Puis-je savoir où vous habitez?

— J'allais vous indiquer ma demeure, monsieur, ou vous demander la vôtre, afin que nous puissions vous remercier... Mais vous chanceliez, monsieur!... Vous êtes blessé!... Alice! votre mouchoir...

— Oh! ce n'est rien... une flanconnade que j'ai parée imparfaitement, et qui a entamé les chairs, répondit Marcel.

— Vous perdez du sang... De grâce, appuyez-vous sur mon bras! Je demeure à deux pas, rue Baillaud. Nous venions de chez une cousine, près de l'hôtel Sourdis, et nous rentrions.

Marcel sentait ses forces s'en aller.

Au Louvre, il n'eût peut-être pas eu les soins qu'il pouvait espérer dans la maison de ceux qui lui étaient redevables de leur délivrance.

En outre, il comptait obtenir de l'ancien écuyer du duc d'Anjou des indications sur un sujet qui l'intéressait depuis le matin.

Il consentit donc à accepter l'hospitalité de M. du Bosc.

(A suivre).

Monsieur le Ministre,

C'est grande fête aujourd'hui dans notre maison, car nous sentons vivement l'honneur que vous nous faites et nous sommes heureuses au tant que frères de vous recevoir dans cette école. C'est pourquoi, monsieur le ministre, je viens au nom de mes compagnes, vous exprimer les sentiments de profond respect et de reconnaissance dont nous sommes pénétrées envers vous. Votre visite est, en effet, une preuve nouvelle de la sollicitude que le gouvernement de la République manifeste en toute occasion pour l'enseignement populaire. Grâce aux sacrifices qu'il s'impose pour nous, grâce à la bienveillance que ses plus hauts représentants nous témoignent en ce jour, nous nous sentons, nous, simples institutrices, dirigées et soutenues de toute part et nous sommes par conséquent disposées à commencer notre tâche avec plus de confiance et de joie. Votre présence ici nous touche vivement et nous sera un encouragement bien précieux. Aussi nous promettons-nous du fond du cœur que nous nous efforcerons de contribuer pour notre modeste part aux progrès de l'instruction populaire en profitant des soins et des conseils qui nous sont donnés ici avec tant de zèle et de dévouement.

Laissez-moi vous dire, M. le ministre, que je crois être l'interprète de toutes mes compagnes en vous assurant que nous conserverons de ce jour un souvenir à jamais reconnaissant.

Produit des fêtes

Les recettes faites au théâtre se sont élevées au chiffre de 1,842 fr. et le montant des entrées à la fête de gymnastique a été de 492 fr. 50.

MOULIÉRAT A VERS

On nous écrit :

Vers est en fête depuis deux jours. Notre village reçoit un de ses enfants qui, parti à ses 20 ans, le baluchon du conscrit au bout du bâton, revient avec une renommée légitimement acquise sur la grande scène de l'Opéra Comique. Aussi, quelle joie, quel débordement d'enthousiasme, lorsque mardi soir le sifflet du train eut averti la population que Mouliérat arrivait. Un cri immense sortit de toutes les poitrines : Vive Mouliérat ! et des bouquets sans nombre lui furent remis au saut du train et sur tout le parcours de la gare chez son ami, M. Delfour. Ce fut une ovation sans pareille ; des serremments de mains à rompre les phalanges, de chaudes interpellations dans cette langue imagée de nos campagnes, qui exprime si bien ce que pense le cœur.

Mouliérat lui, buvait à pleins bords cette délicieuse joie du pays natal revu à 20 ans de distance, à laquelle rien ne peut se comparer et son camarade Grivot, le fin comique parisien, la larme à l'œil se prenait à rêver un coin de jardin où il pourrait abriter ses vieux jours, sur cette terre si hospitalière du Quercy. Il était tard au village que toute la population était encore sur pied, chantant, dansant, ivre de cette pure ivresse de revoir et de fêter un de ses enfants.

Mais ce n'était là que le prélude de la grande réjouissance du lendemain.

Mouliérat, dont la générosité est proverbiale, avait voulu remercier ses compatriotes du large et magnifique accueil qu'il en avait reçu. Aussi tous les hommes de son âge, ses camarades d'autrefois, avaient-ils été invités par lui à un banquet à l'hôtel de la *Truite dorée*, tandis que la population tout entière s'esbat- tait au dehors dans un festival monstre où le vin gracieusement offert, coulait à flots, plus pur que celui de la Kermesse de Faust.

Après le banquet, les toasts. Dans un langage sobre, ému, M. Mouliérat a dit tout le bonheur qu'il éprouvait à revoir ses vieux amis, ce beau village, où son enfance s'était écoulée, pas précisément sur un lit de roses, mais où il avait puisé la vigueur nécessaire aux rudes luttes de la vie parisienne. C'était le vrai langage de l'âme, aussi les applaudissements ont-ils retenti enthousiastes et prolongés. M. Delfour, adjoint au maire, a répondu, en disant combien la population était fière de compter au nombre de ses enfants, celui qui avait su se faire un nom dans l'art musical, dans cette capitale de la France, où les talents abondent et qu'on ne peut éclipser que par un mérite hors de pair. M. Mouliérat n'est pas seulement un grand artiste a dit, en terminant, l'honorable M. Delfour, c'est un homme de cœur et nous le remercions au nom des pauvres de cette commune qui, comme ceux de Cahors, se souviendront de son passage. D'unanimes applaudissements et des cris répétés de : Vive Mouliérat ! ont accueilli ces paroles.

Puis un aimable railleur du cru, Rigal, dit *Paillassé*, a raconté avec une verve à épater Grivot lui-même, les vieilles et croustillantes histoires d'autrefois. Que vous dirai-je, mon cher Directeur, on se tordait, la large rière des villageois se répercutait dans la vallée et l'aube blanchissait le haut des

monts que l'on devisait encore joyeusement.

On s'en souviendra à Vers, Sous le chaume, bien longtemps.

On nous assure que M. Mouliérat se propose, avant son départ, de chanter dimanche prochain, après vêpres, à l'église du village, quelques œuvres de musique sacrée, — entr'autres l'*Ave Maria* de Gounod — et de terminer ce salut solennel par une quête au profit des pauvres.

C'est une grande pensée qui honore notre compatriote et qui nous le rend encore plus cher.

SYLVAIN.

Examen du brevet supérieur

Les examens du brevet supérieur pour les jeunes filles ont eu lieu lundi, mardi et mercredi de cette semaine.

14 aspirantes se sont présentées.

2 ont échoué à l'examen écrit et une à l'examen oral.

11 ont été définitivement admises, dont 8 de l'école normale. Ce sont :

- M^lles Bourseul, normalienne.
- Brugalières, id.
- Cristiani, id.
- Lacam, id.
- Setze, id.
- Solignac, id.
- Teysseidou, id.
- Vidal, id.
- Delbouis, du collège de jeunes filles.
- Yssaly, id.
- Claude, de Brive.

Nos compatriotes au concours de Rodez

Nous venons de recevoir le palmarès de l'exposition nationale industrielle de Rodez.

Au nombre des membres du jury hors concours, nous remarquons notre compatriote M. J. Senil, de Castelfranc.

Voici les récompenses obtenues à cette exposition par nos compatriotes :

Médailles d'or. — MM. Rougié, aîné, liquoriste à Gramat ; Massip, tapissier sur canevas, à Figeac.

Médaille d'argent. — M. Depayre, fabricant de pulvérisateurs à Cahors.

Médailles de bronze. — MM. Fangère et Rougié, fabricants d'outils montés, à Souillac.

Mentions honorables. — M. Massip, fabricant de jougs pour atteler les bœufs, à Rignac.

Concessions de chemins de fer

On a distribué, hier, un rapport de M. Camille Pelletan sur le projet du gouvernement ayant pour objet de concéder diverses lignes de chemins de fer à la compagnie d'Orléans. Ce rapport conclut à l'adoption de ce projet, lequel porte concession, tantôt à titre définitif, tantôt à titre éventuel et sous réserve de la déclaration publique à intervenir, d'un grand nombre de lignes dont l'une intéresse particulièrement le département du Lot, la ligne de Cahors à Moissac.

Arrestation

Boussac, l'auteur des détournements chez M. Course, négociant à Cahors, vient d'être arrêté en Belgique, sur les réquisitions du procureur de la République de Cahors.

Incendie

Dans la nuit de samedi à dimanche vers 2 h., un incendie s'est déclaré dans la maison portant le numéro 12 de la rue des Remparts, et appartenant à la veuve Garrigues qui l'habitait seule.

Aussitôt l'alarme donnée, le 7^e de ligne s'est porté sur les lieux. Lorsque les pompiers sont arrivés, ils ont dû se borner à préserver les maisons voisines. On ignore encore les causes de ce sinistre.

La veuve Garrigues était partie de Cahors à 6 h. du soir pour aller passer le dimanche chez son fils, qui est marié près de la Madeleine.

Saint-Céré

La foudre. — Dimanche soir, pendant un épouvantable orage, qui a éclaté vers 4 h., la foudre est tombée sur l'église des Récollets, au moment des vêpres. Une personne s'est évanouie, d'autres ont été paralysés momentanément ; il y a eu un moment de vraie panique. Quant le calme a été rétabli, on a pu constater qu'il n'y avait heureusement que des dégâts matériels. Le clocher de l'église est très sérieusement endommagé. La maison contiguë, appartenant à Mme v^e Bouscarel, a eu aussi à souffrir. La foudre avait rempli les appartements de fumée et troué la maison en plusieurs endroits.

A 5 h. du soir, la pluie et l'orage avaient complètement cessé.

Gourdon

RÉPONSE DE LA COMMISSION DES FINANCES (Suite et fin)

Pour nous, cette somme est irrécouvrable, le fermier et sa caution nous paraissent insolubles. Mais pour M. Linol, cette insolvabilité n'existe pas, et il ajoute que si nous avions laissé le fermier continuer la perception jusqu'au 31 décembre, il se serait entièrement libéré.

Puisque aux yeux de M. Linol, la solvabilité du fermier est si évidente, pourquoi ne garan-

tirait-il pas lui-même la créance, ainsi qu'on le lui a demandé en séance publique du conseil municipal ? — On consentirait même sans peine, croyons-nous, à lui faire une réduction dont il pourrait bénéficier.

Si nous avons fermé les mains à l'adjudicataire, c'est que nous trouvions que la perte subie de 5,365 fr. 90 est suffisamment sensible, sans la grossir encore.

M. Linol est d'ailleurs bien mal venu à critiquer cette mesure, puisqu'il avait l'intention de la prendre lui-même le 1^{er} juillet, ainsi que le constate une déclaration écrite du receveur municipal, qui lui a été lue en séance publique et qu'il n'a pas contestée.

M. Linol sait très bien que si, comme les prescriptions du cahier des charges, dont il n'a tenu aucun compte, lui en faisaient une obligation, il eût pris hypothèque sur les biens de l'adjudicataire, elle primerait aujourd'hui le privilège des enfants du premier lit de ce dernier, attendu que ce privilège n'a été inscrit ni dans l'année du décès de la mère comme le veut l'article 8 de la loi du 23 mars 1855, ni depuis.

Le conseil municipal aura à examiner si, en ne prenant pas hypothèque, comme aussi en arrêtant les poursuites déjà commencées par le receveur contre le fermier, M. Linol n'a pas engagé sa responsabilité pécuniaire envers la commune.

En tout cas, il n'entrera dans l'esprit de personne que si cette créance lui eût été personnelle, M. Linol eût négligé les précautions nécessaires pour la sauvegarder.

Quoi qu'il en soit, voilà pour le budget communal une perte de 5,365 fr. à laquelle il faut ajouter celle de 100 fr. environ pour la disparition d'une partie du matériel d'étalage confié au fermier, lors de son entrée en possession.

Examinons maintenant dans son ensemble la situation financière que nous laisse l'ancien conseil.

Il résulte tant de l'état des restes à payer de 1891, signé par M. Linol, que des nombreuses factures qu'il nous laisse à payer et dont quelques-unes remontent à 1890, que les dépenses auxquelles nous avons à pourvoir dans le budget supplémentaire de 1892, toutes se rattachant à la gestion de l'ancien maire, s'élèvent au chiffre total de 20,037 fr. 95.

Quelles ressources nous laisse-t-il pour y faire face ? Les voici :

Nous avons d'abord comme restes à recouvrer à porter au chapitre des recettes de ce budget supplémentaire, une somme de 12,496 fr. 99 déduction faite de 2,725 fr. dus pour droits de place sur 1891 et devenus irrécouvrables 12,496 fr. 99.

Nous aurions à y ajouter l'excédent de recettes constaté au budget primitif de 1892, soit 6,972 fr. 90, mais il faut en déduire : pour prélèvements faits par deux décisions spéciales intervenues à la suite d'une délibération prise par l'ancien conseil le 19 février dernier, pour remboursement de l'emprunt de 15,000 fr. et autres dépenses 2,060 fr. — 2^e les 3,200 fr., irrécouvrables, dus par le fermier des droits de place sur 1892. — Total 5,260 fr.

Ce qui réduit à 1,712 fr. 90 l'excédent à ajouter aux recettes supplémentaires de 1892.

Les dépenses s'élevant à 20,037 fr. 95 et les recettes à 14,209 fr. 89, il en résulte, pour le budget supplémentaire de 1892, un déficit de 5,828 fr. 06.

En présence de cette situation, M. Linol voudra bien nous dire où sont les ressources libres sur lesquelles il compte prélever, en 1893, l'annuité de 1,339 fr. 50 à payer pour amortissement de l'emprunt de 15,000 fr. voté le 17 mai et 26 juillet 1891, en vue des dépenses de construction de l'abreuvoir et des bâtiments élevés au cimetière.

En votant cet emprunt, l'ancien conseil décida par les deux délibérations précitées, qu'à défaut d'excédents annuels de recettes aux budgets, les annuités de cet emprunt seront payées au moyen d'une imposition extraordinaire de 3-centimes 8 dixièmes de centime.

Or, l'excédent de recettes sur lequel paraissait compter l'ancienne municipalité s'étant transformé par son fait, en un déficit important de 5,828 fr. 06, M. Linol pourrait-il bien nous indiquer comment il faut s'y prendre pour payer en 1893 l'annuité d'emprunt de 1,339 fr. 50 sans mettre en recouvrement l'imposition éventuelle de 3 centimes 8 dixièmes votée par l'ancien conseil ?

Que les chiffres qui précèdent déplaisent à M. Linol, cela n'est pas douteux ; qu'ils ne fassent pas l'éloge de son administration, il ne pourrait de bonne foi s'empêcher de le reconnaître lui-même ; mais ils restent des chiffres dans leur brutale éloquence, et malgré toute sa fertilité, l'imagination de notre ancien maire est impuissante à les détruire.

Si l'audace et les injures suffisaient pour équilibrer un budget, nous ne saurions assurément, nous adresser à une source plus féconde que celle que nous offre M. Linol.

Malheureusement pour la commune, ce n'est pas avec ce vain bagage qu'on peut combler un déficit, et nous serons bien obligés d'aviser à des

moyens plus efficaces pour remédier à la mauvaise situation financière que nous lègue l'ancienne municipalité.

Agréez, Monsieur le Directeur, etc.

La commission des finances.

Musique du 7^{me} de ligne

PROGRAMME du 7 JUILLET 1892

de 8 heures à 9 h. 1/2 du soir

(Allées Fénélon)

Le Chasseur alpin (marche)	Sellenick
Le Domino noir (ouverture)	Auber
Les Dragons de Villars (fantaisie)	Maillart
Le Bravo (valse)	Salvayre
Sylvia (cortège de Bacchus)	Léo Delibes
Le Bon Bourgeois (polka)	Sellenick

MALADIES DES YEUX

ET DES PAUPIÈRES

Le Docteur LIÉNARD, de la Faculté de Paris, licencié ès-sciences, chirurgien oculiste, sera à Cahors, hôtel des Ambassadeurs, le deuxième dimanche de chaque mois.

Consultations gratuites pour les indigents, de 8 h. 1/2 à 9 h. 1/2.

A... (Hautes-Pyrénées), le 16 juin 1891. — Connaissant la valeur thérapeutique de vos Pilules Suisses depuis longtemps, je les conseille toutes les fois que l'occasion m'en est fournie. Docteur X.

Bourse de Paris

Cours du 6 juillet 1892

RENTES

3 0/0 perpétuel.....compt.	98 50
3 0/0 amortissable.....compt.	98 45
3 0/0 Emprunt 1891.....compt.	100 75
4 1/2 0/0 1883.....compt.	105 90

Valeurs Françaises

ACTIONS

BANQUE DE FRANCE.....	4300	>
CRÉDIT FONCIER.....	1130	>
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE.....	465 50	>
COMPTOIR N ^o D'ESCOMPTE.....	510	>
EST (Chemin de Fer).....	925	>
LYON.....	1517	>
MIDI.....	1340	>
NORD.....	1890	<
ORLÉANS.....	1547	>
OUEST.....	1080	>
GAZ, C ^{ie} parisienne.....	1442 50	>
CANAL DE SUEZ.....	2830	>
CANAL DE PANAMA.....	13	>
Etablissements DECAUVILLE.....	205	>

OBLIGATIONS

LYON (fusion).....	467 50
EST 3 0/0.....	400
MIDI 3 0/0.....	471
NORD 3 0/0.....	478
ORLÉANS 3 0/0.....	468
OUEST 3 0/0.....	465
SUD DE LA FRANCE.....	422 50
OUEST-ALGÉRIEN.....	438
EST-ALGÉRIEN.....	440
CRÉDIT FONCIER, fonc. 3 0/0 1853.....	615
— — — 4 0/0 1863.....	519 25
— — — fonc. 3 0/0 1877.....	393 25
— — — comm. 3 0/0 1879.....	478
— — — fonc. 3 0/0 1879.....	482 50
— — — comm. 3 0/0 1880.....	474
— — — fonc. 3 0/0 1883.....	433
— — — — 3 0/0 1885.....	470
— — — bons 100 fr. av. lots.....	50
GAZ, C ^{ie} parisienne.....	519

Valeurs Étrangères

RUSSE, 4 0/0 1889.....	96 45
RUSSE, 4 0/0 consolidé.....	97 1c
PORTUGAIS 3 0/0 (rente).....	27 50
PORTUGAIS 4 1/2 0/0 1889.....	177 18
LOMBARDS, 3 0/0.....	309
SARAGOSSE 3 0/0.....	338

BUETIN FINANCIER

du 6 juillet 1892

Le marché est toujours sous une impression peu favorable. Si nos rentes sont soutenues, le reste de la cote n'est pas brillant. On a détaché aujourd'hui de nombreux coupons et on ne reprend pas.

Le 3 0/0 est à 98.57 1/2.

Les actions des établissements de crédit sont un peu lourdes. Le Foncier se retrouve ex-coupon à 1096.25. La Banque de Paris qui détache également un coupon est à 635. Le Crédit Lyonnais finit à 785.

Le Suez est faible.

La tenue des fonds étrangers n'est pas brillante. L'Extérieure est en baisse à 63 5/16. Ce coupon étant de 1 fr. cela représente près d'un point de perte depuis hier.

On avait parlé d'un emprunt pour justifier la hausse. Les Cortès se sont séparés sans le voter.

L'Italien se trouve entraîné par la lourdeur générale.

La part de Soufres Romains est à 235. Cette valeur vient d'être admise à la cote officielle, ce qui contribuera beaucoup à favoriser son essor.

En Banca, les valeurs minières sont un peu plus fermes. La Morena s'inscrit à 125.

Bibliographie

LE MONDE ILLUSTRÉ. Direction et Administration, 13, quai Voltaire, Paris. — 35^e année. — Sommaire du numéro du 2 juillet 1892 :

Gravures : Le voyage du lieutenant Mizon, en Afrique : Réception du lieutenant Mizon par M. Bedford, agent général de la « Royal Niger Company » ; La case du lieutenant Mizon, à Yola ; Echouage du « René Caillé » ; Types d'indigènes du royaume de Nupé ; Négociant de Khartoum ; Femme foola, de la race blanche des Foulanis ; Le courrier royal de Zoubir, annonçant l'arrivée du lieutenant Mizon ; Sanabou, jeune africain ramenée par le lieutenant Mizon ; Hutte habitée par Sanabou, à Igobé ; Itinéraire suivi par le lieutenant Mizon. — Incendie du faubourg de Kalouga, à Moscou. — Le clergé présentant les Saintes Images. — Le général Borius. — L'amiral Mouchez. — Le capitaine Mayer. — Porte de Montrouge. — Concours d'orgues de Barbarie, à La Chapelle.

Texte : Courrier de Paris, par Pierre Véron ; Théâtres, par H. Lemaire ; Musique, A. Boisard ; A travers les champs, par Emile Desbeaux ; Chronique des Beaux-Arts, par Olivier Merson ; Variété : Le Trésor de Triel, par G. Lenôtre ; Chronique du sport, par Archiduc. — Eches, Rébus, Explication des gravures, Récréations de la famille.

Nouvelle : « Une vie », par H. Germain. En supplément : « Tante Berceuse, roman par J. Mary, illustrations de G. Vuillier. Le numéro : 50 centimes.

M. Henri WELSHINGER vient de donner à la **Grande Encyclopédie** (livraison 373) la biographie du duc d'Enghien qu'il pouvait traiter mieux que personne, ayant déjà publié, sur l'infortunée victime de Napoléon, des travaux importants. Outre cette étude d'un vif intérêt, nous engageons nos lecteurs à prendre connaissance d'un très complet article d'agriculture et de chimie agricole sur la question capitale des **Engrais**, par l'éminent spécialiste Albert LARBALETRIER, et d'un beau travail de M. E. GLASSON, de l'Institut, sur l'Enquête en jurisprudence, enfin d'une monographie fort savante et fort claire de M. E. BESSON, sur l'Enregistrement.

Prix de chaque livraison : 1 franc. Une feuille spécimen est envoyée gratuitement sur demande. H. Lamirault et C^{ie}, rue de Rennes, Paris.

MONITEUR DE LA BANQUE ET DE LA BOURSE

PARIS — 30, rue Bergère, — PARIS (26^e ANNÉE)

Revue économique et financière
Indépendante de toute société de crédit
Paraissant le dimanche et publiant tous les tirages autorisés par la loi

Cours complets des Valeurs en Bourse, en Banque, d'Assurances de Charbonnages et Minières ; renseignements utiles ; études sur toutes les valeurs ; questions de jurisprudence financière ; tableaux mensuels des coupons et de l'échelle de revenus des valeurs.

Cette revue est l'une des plus anciennes, des plus répandues.

ABONNEMENT : SIX FRANCS PAR AN
ETRANGER : DIX FRANCS
Numéros spécimen envoyés sur demande

SOMMAIRE DU N° 26

Situation. — Emission d'un emprunt du Transvaal. — Comment placer son argent. — Informations financières. — La Garantie foncière. — Le Nord de l'Espagne. — Conversion tunisienne. — Société anonyme des anciennes Salines domaniales de l'Est. — Les mines d'or de l'Afrique du sud. — Renseignements utiles : Valeurs à acheter, Valeurs à vendre : Voitures à Paris ; Obligation Madagascar ; Fonds russes. — Jurisprudence financière. — Revue des valeurs. — Marché en Banque. — Petite correspondance. — Coupons à l'échéance de juillet 1892. — Marché des départements. — Changes et monnaies. — Crédit mobilier (Rapport).

TIRAGES

Compagnie du canal de Suez. — Compagnie du canal de Panama. — Ville de Paris 1886. — Crédit foncier de France : Obligations communales de 500 francs 3 0/0 1880-81. — Associations de la Presse. — Compagnie française des chemins de fer du Vénézuéla. — Docks-Entrepôts du Havre. — Société française des Télégraphes sous-marins. — Compagnie générale des voitures à Paris. — Emprunt portugais 4 0/0 1888.

LISEZ le MONITEUR DES TIRAGES FINANCIERS, qui fournit gratuitement, verbalement ou par lettre, à tous ses abonnés, les renseignements complets sur toutes les valeurs cotées ou non cotées, publie régulièrement les Listes de tous les Tirages et des Echéances de Coupons, donne une Revue détaillée de la situation financière et des informations sur les Assemblées des Actionnaires. — On s'abonne dans tous les bureaux de poste, ou à la direction : 32, rue de la Sourdière, Paris.

8 fr. par an, paraît tous les jeudis.
(27 années d'existence)

Envoi gratuit d'un numéro sur demande.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

FÊTE NATIONALE

DU 14 JUILLET

A l'occasion de la fête Nationale du 14 Juillet 1892, la compagnie d'Orléans étendra comme suit la durée de validité des Billets aller et retour à prix réduits prévus par son tarif spécial G. V. n° 2

1° Les billets délivrés à toutes les gares du réseau pour Paris, du vendredi 8 juillet inclus, seront valables pour le retour, jusqu'aux derniers trains partant de Paris le 18 juillet ;

2° Les billets délivrés du mercredi 13 juillet au dimanche 17 juillet, ces deux jours inclus, de Paris pour toutes les gares du réseau et de toutes les gares du réseau entre elles, dans les limites fixées par ledit tarif, seront valables pour le retour jusqu'aux derniers trains du 18 juillet.

Ces billets conserveront la durée de validité déterminée par le tarif précité, lorsqu'elle sera supérieure à celle ci-dessus fixée.

Pèlerinage à Rocamadour

Billets d'Aller et Retour à prix réduits

A l'occasion du Pèlerinage de Roc-Amadour (Lot), il est délivré chaque année, du 1^{er} Mai au 31 Octobre inclus, des billets aller et retour de toutes classes pour Roc-Amadour, avec réduction de 40 % en 1^{re} classe, de 35 % en 2^e classe et de 30 % en 3^e classe sur le double des prix des billets simples :

Aux gares distantes de Roc-Amadour de moins de 250 kilomètres au plus.

Les billets de Pèlerinage donnent droit à l'admission dans tous les trains réguliers de voyageurs, à l'exception des trains-postes et express, ils sont valables pour le retour jusqu'au surlendemain du jour de leur délivrance.

BAINS de MER de L'Océan

Billets Aller et Retour à Prix Réduits

Valables pendant 33 jours

Pendant la saison des Bains de Mer, du 1^{er} Mai au 31 Octobre, il est délivré, à toutes les gares du réseau, des Billets Aller et Retour de toutes classes, à prix réduits, pour les stations balnéaires ci-après :

Saint-Nazaire, Pornichet, Escoublac-la-Beaule, Le Pouliguen, Batz, Le Croisic, Guérande, Vannes (Port-Navalo, St-Gildas-de-Ruiz), Plouharnel-Carnac, St-Pierre-Quiberon, Quiberon (Belle-Isle-en-Mer), Lorient (Port-Louis, Larmor), Quimperlé (Pouldu), Concarneau, (Beg-Meil, Fouesnant), Quimper (Bénédet) Pont-l'Abbé (Langoz, Loctudy), Douarnenez, Chateaulin (Pentrey, Crozon, Morgat).

1° Les Billets pris à toute gare du réseau située dans un rayon d'au moins 250 kilomètres des stations balnéaires ci-dessus comportent une réduction de 40 % en 1^{re} classe, de 35 % en 2^e classe et 30 % en 3^e classe.

La durée de validité de ces Billets (33 jours) peut-être prolongée d'une, deux ou trois périodes successives de 10 jours, moyennant le paiement pour chaque période, d'un supplément égal à 10 % du prix du Billet.

Exceptionnellement : Le voyageur porteur d'un billet délivré aux conditions qui précèdent pour les stations balnéaires de la ligne de Saint-Nazaire (inclus) au Croisic et à Guérande inclus, a la faculté d'effectuer, sans supplément de prix, soit à l'aller, soit au retour, le trajet entre Nantes et Saint-Nazaire, dans les bateaux de la « Compagnie de la Basse-Loire ».

Le Voyageur porteur d'un Billet délivré pour les au delà de Vannes vers Auray aura la faculté de s'arrêter à celles des stations suivantes qui seront comprises dans le parcours de son billet : Sainte-Anne-d'Auray, Auray, Hennebont, Lorient, Quimperlé, Rosporden et Quimper.

Le voyageur porteur d'un billet délivré aux conditions ci-dessus à destination de Vannes est autorisé à s'arrêter à Questembert à l'aller et à repartir de ce point au retour.

En outre, le Voyageur porteur d'un Billet délivré aux conditions qui précèdent pour l'une quelconque des stations balnéaires ci-dessus, aura le droit de s'arrêter, une seule fois, soit à l'aller ou au Retour, pendant 48 heures, soit à Nantes, soit en deça.

2° Les Billets pris à toute gare située dans un rayon inférieur à 250 kilomètres desdites stations balnéaires, comportent une réduction de 20 % sur les prix des Tarifs généraux, sans toutefois que les prix à percevoir puissent excéder le prix applicable à un parcours de 250 kilomètres, ni être inférieurs aux prix applicables à un parcours de 125 kilomètres.

Les Billets doivent être demandés au Chef de Gare 5 jours avant celui du départ

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

SERVICE D'ÉTÉ (1^{er} juillet 1892)

De Paris à Toulouse

	EXPRESS 1 ^{re} , 2 ^e et 3 ^e classes	EXPRESS 1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e classes	EXPRESS 1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e classes	EXPRESS 1 ^{re} classe	EXPRESS 1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e classes	OMNIBUS
PARIS.....	départ. —	9 ^h m.	3 ^h » s.	7 ^h 40s.	11 35	—
BRIVE.....	arrivée. —	6 21	6 38	5 5	12 42	—
	départ. —	6 45	6 50	5 25	1 10	7 ^h 5
SOULLAC.....	arrivée. —	7 26	7 48	6 7	2 8	8 8
	départ. —	7 29	7 53	6 10	2 14	8 11
CAZOULÈS.....	arrivée. —	—	8 »	—	2 21	8 18
	départ. —	—	8 2	—	2 22	8 21
Lamothe-Fénelon.....	—	—	8 15	—	2 35	8 34
Nozac.....	—	—	8 25	—	2 45	8 44
GOURDON.....	—	8 »	8 39	6 38	3 »	8 58
Saint-Clair.....	—	—	8 49	—	3 10	9 8
Dégagnac.....	—	—	9 58	—	3 22	9 20
Thédirac-Peyrilles.....	—	—	9 1	—	3 33	9 31
Saint-Denis-Catus.....	—	—	9 12	—	3 45	9 43
Espère.....	—	—	9 32	—	3 54	9 52
CAHORS.....	arrivée. —	8 41	9 43	7 19	4 5	10 3
	départ. —	9 58	8 47	7 24	4 20	7 25
Sept-Ponts.....	—	10 8	—	—	4 31	7 37
Cieurac.....	—	10 22	—	—	4 47	7 55
Lalbenque.....	—	10 29	—	—	4 56	8 4
Caussade.....	—	11 2	9 31	8 6	5 31	8 40
MONTAUBAN.....	arrivée. —	11 37	9 58	8 32	6 11	9 23
	départ. —	12 2	10 23	8 42	6 25	—
TOULOUSE.....	arrivée. —	1 32s.	11 10s.	9 29	7 55	—

De Toulouse à Paris

	EXPRESS 1 ^{re} classe	OMNIBUS	EXPRESS 1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e classes	OMNIBUS	OMNIBUS	OMNIBUS
TOULOUSE.....	départ. —	2 ^h 25	6 ^h »	—	9 ^h 25	6 ^h 6
MONTAUBAN.....	arrivée. —	3 14	7 15	—	10 36	7 13
	départ. —	3 24	7 30	—	10 50	7 30
Caussade.....	—	3 49	7 58	—	11 31	8 11
Lalbenque.....	—	—	—	—	12 13	8 54
Cieurac.....	—	—	—	—	12 21	9 2
Sept-Ponts.....	—	—	—	—	12 33	9 14
CAHORS.....	arrivée. —	4 32	6 6	8 46	6 5	9 22
	départ. —	4 38	6 30	8 54	6 20	9 30
Espère.....	—	—	6 45	—	6 33	9 44
Saint-Denis-Catus.....	—	—	6 59	—	6 48	9 57
Thédirac-Peyrilles.....	—	—	7 14	—	6 57	10 11
Dégagnac.....	—	—	7 23	—	7 6	10 20
Saint-Clair.....	—	—	7 33	—	7 23	10 29
GOURDON.....	—	5 23	7 49	9 43	7 32	10 43
Nozac.....	—	—	7 58	—	7 42	10 52
Lamothe-Fénelon.....	—	—	8 7	—	7 52	11 1
CAZOULÈS.....	arrivée. —	—	8 16	—	7 54	11 10
	départ. —	—	8 18	—	8 2	11 12
SOULLAC.....	arrivée. —	5 47	8 25	10 7	8 8	11 19
	départ. —	5 50	8 31	10 11	9 10	11 25
BRIVE.....	arrivée. —	6 32	9 37	10 55	—	12 27
	départ. —	7 1	—	11 5	—	12 49
PARIS.....	arrivée. —	4 37 ^m	—	10 21 ^m	—	11 38 ^m

De CAHORS à LIBOS

	Omnibus	Poste	Omnibus
CAHORS. — D.	6 ^h 40	12 ^h 50	6 ^h 43
Mercus. — D.	6 54	1 4	6 17
Arrêt Douelle	6 54	—	6 31
Parnac.....	7 5	1 15	6 38
Luzsch.....	7 14	1 22	6 45
Gastelfranc.....	7 23	1 35	6 57
Arrêt Praysac	7 28	—	7 »
Puy-l'Évêque.....	7 36	1 46	7 8
Duravel.....	7 43	1 54	7 15
Soturac-Touzac.....	7 51	2 3	7 23
Fumel.....	8 »	2 13	7 53
LIBOS. — A.	8 6	2 19	8 32
BORDEAUX.....	3 51	8 11 m	4 43
PARIS. — Ar.	11 38 ^m	4 28 s.	10 24 ^m

De LIBOS à CAHORS

	Poste	Omnibus	Omnibus
PARIS. — D.	3 ^h » s.	14 ^h 35 ^m	7 ^h 40 ^m
— Express.	7 40	—	—
BORDEAUX. — »	» »	6 10	3 34
LIBOS. — D.	8 29	3 30	9 5
Fumel.....	8 53	3 57	9 11
Soturac-Touzac.....	8 45	3 50	9 21
Duravel.....	8 52	3 59	9 28
Puy-l'Évêque.....	8 50	4 »	9 35
Arrêt Praysac	9 6	—	9 42
Gastelfranc.....	9 11	4 23	9 48
Luzsch.....	9 22	4 36	9 58
Parnac.....	9 31	4 46	10 6
Arrêt Douelle	9 36	—	10 11
Mercus.....	9 41	4 57	10 16
CAHORS. — A.	9 53	5 15	10 32

De CAHORS à CAPDENAC

	Omnibus	Omnibus	Omnibus
CAHORS. — D.	7 ^h 45	11 ^h 40	5 ^h 23
Cabessut, halte	7 54	11 51	5 32
Arcambal.....	8 4	12 4	5 42
Vers.....	8 12	12 17	5 50
Saint-Géry.....	8 20	12 25	5 57
Conduché.....	8 32	12 47	6 9
St-Cirq, halte.	8 38	1 6	6 15
St-Martin-Lab.	8 48	1 10	6 21
Calvignac, halte.	8 55	1 19	6 31
Cajarc.....	9 8	1 40	6 44
Monthron, halte.	9 18	1 54	6 54
Toirac.....	9 27	2 7	7 3
Lamadoleine.....	9 39	2 23	7 15
CAPDENAC. A.	9 51	2 40	7 27

De CAPDENAC à CAHORS

	Omnibus	Omnibus	Omnibus
CAPDENAC. D.	7 47	11 30	5 ^h 22 ^m
Lamadoleine.....	7 59	11 54	5 34 ^m
Toirac.....	8 10	12 9	5 46
Monthron, halte.	8 12	12 31	5 54
Cajarc.....	8 30	12 39	6 5
Calvignac, halte.	8 40	12 53	6 15
St-Martin-Lab.	8 49	1 8	6 25
St-Cirq, halte.	8 57	1 19	6 33
Conduché.....	9 5	1 28	6 39
Saint-Géry.....	9 18	1 51	6 53
Vers.....	9 23	1 59	6 58
Arcambal.....	9 31	2 11	7 6
Cabessut, halte.	9 44	2 25	7 16
CAHORS. — A.	9 49	2 34	7 24

PROTECTEURS DE LA CHAUSSURE

Système BLAKEY, à 0 fr. 50 la carte
Breveté S. G. D. G.
Enclume de Famille
Système breveté S. G. D. G. Prix 2 fr.

Toute personne soucieuse de ses intérêts doit employer le Protecteur de la Chaussure, système BLAKEY. Adopté par l'armée dans quatre corps d'armée. Essayer le Protecteur, c'est l'adopter. — Recommandé d'une façon particulière aux institutions et aux pères de famille.

Machines à coudre de tous systèmes, Vélocipèdes, Timbres caoutchouc, Brillant oriental pour meubles et parquets. Lessiveuses Soleil.

Écharpes pour maîtres et adjoints
EN VENTE : chez M. J. LARRIVE, rue de la Liberté, 16, Cahors. Seul représentant et dépositaire.

Les Gastrites, Gastralgies, Dyspepsies, Douleurs et Crampes d'Estomac SONT RADICALEMENT GUÉRIS PAR LE

Sirop Laroze

D'ÉCORCES D'ORANGES AMÈRES
PARIS, Maison J.-P. LAROZE, 2, rue des Lions-St-Paul
et dans toutes les bonnes Pharmacies.

COMPAGNIE LIEBIG
VERITABLE EXTRAIT de VIANDE LIEBIG

Indispensable dans toute bonne cuisine pour préparer à tout instant de bons potages, sauces, légumes et toutes sortes de mets.

Cet Extrait se conserve indéfiniment
Se méfier des imitations
Exiger la signature LIEBIG en encre bleue sur l'étiquette de chaque pot.



LA BOURSE POUR TOUS
1